

445235-2026 - Licitación

Francia – Obras de saneamiento – Travaux de rénovation des ouvrages de digestion de l'usine de SEV à Valenton

OJ S 122/2026 29/06/2026

Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal - Anuncio de cambios

Obras

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP)

Correo electrónico: marchesiaap@siaap.fr

Naturaleza jurídica del comprador: Organismo de Derecho público

Actividad del poder adjudicador: Protección del medio ambiente

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: Travaux de rénovation des ouvrages de digestion de l'usine de SEV à Valenton

Descripción: Dans le cadre du contrat qui nous lie à SIVAL pour l'exploitation et la maintenance de l'usine de SEV, des actions d'entretien du patrimoine process sont à réaliser par le site de SAM sur des digesteurs après leur arrêt décennal. Les actions de mise en arrêt, curage à nu des bétons, mise en sécurité, remise en service...sont à la charge de SIVAL. Le but du futur marché est de couvrir les besoins de rénovation des digesteurs de SEV avec en particulier la pose des échafaudages dans l'ouvrage, la réfection des étanchéités intérieures, les reprises de peinture (dont résine), la réparation des dégradations de génie civil des digesteurs (article 26 du marché d'exploitation de l'usine de SEV). Ces actions sont à réaliser uniquement sur les digesteurs dont l'arrêt décennal est planifié

Identificador del procedimiento: 3aa855c1-cc21-4022-9b68-09c5b9d59f23

Identificador interno: 20250437

Tipo de procedimiento: Abierto

El procedimiento está acelerado: no

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Obras

Clasificación principal (cpv): 45232410 Obras de saneamiento

Clasificación adicional (cpv): 45232410 Obras de saneamiento

2.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Siaap

Localidad: Valenton

Código postal: 94460

Subdivisión del país (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

País: Francia

2.1.4. Información general

Información complementaria: La présente consultation est lancée en Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la

commande publique). Les prestations donnent lieu à un marché mixte avec une part forfaitaire et une part unitaire. Les prestations de la part unitaire sont sans montant minimum et avec un montant maximum, conformément aux articles R2132-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. La durée du marché court à partir de l'ordre de service de démarrage des prestations. Les conditions de négociation sont les suivantes : le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec tous les candidats ayant remis une offre, et ce par tous moyens qu'il jugera appropriés (courriel, téléphone, réunion,...). Avance prévue : taux à 5 %. Si le titulaire du marché est une entreprise référencée comme étant une petite ou moyenne entreprise (Pme), et que l'avance est acceptée, le montant de celle-ci s'élèvera alors à 30 %. Chaque paiement fera l'objet d'une retenue de garantie au taux de 5,0%. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement du budget du syndicat, sur fonds propres. Des marchés sans publicité ni mise en concurrence préalables pourront être passés ultérieurement dans les conditions définies au Ccap, en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. L'attributaire pourra être une entreprise unique ou un groupement d'entreprises. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Les groupements conjoints ou solidaires sont donc autorisés. Néanmoins, à l'issue de l'attribution du marché, si le titulaire est un groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur imposera que le mandataire soit solidaire conformément aux articles R2142-22 et R2142-24 du Code de la commande publique. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 4 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique et indiquer une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le Siaap, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le Siaap pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

Base jurídica:

Directiva 2014/24/UE

2.1.5. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Número máximo de lotes a los que un licitador puede presentar ofertas: 2

Condiciones del contrato:

Número máximo de lotes por los que se pueden adjudicar contratos a un solo licitador: 1

2.1.6. Motivos de exclusión

Fuentes de los motivos de exclusión: Documento de contratación

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: Pose d'échafaudages

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Obras

Clasificación principal (cpv): 45232410 Obras de saneamiento

Clasificación adicional (cpv): 45232410 Obras de saneamiento

Opciones:

Descripción de las opciones: Marché de prestations similaires Le marché pourra donner lieu à la conclusion d'un nouveau marché public pour la réalisation de prestations similaires. Ce nouveau marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables, dont l'objet consistera à la réalisation de prestations similaires à celles du marché initial, sera passé en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans à compter de la notification du présent marché. Clause de réexamen et modifications du contrat Conformément aux articles L.2194-1 et R.2194-1 du Code de la commande publique, il est prévu que, durant l'exécution du présent marché, l'acheteur et le titulaire pourront procéder à un réexamen des prestations/matériels prévus. Dans l'hypothèse où apparaîtrait, postérieurement à la conclusion du marché, des matériels ou prestations équivalents, offrant des caractéristiques techniques, qualitatives et fonctionnelles similaires, et proposés à un prix comparable, les parties s'engagent à échanger en vue d'examiner la possibilité de substituer les prestations initiales par des prestations équivalentes. Toutes modification issue de ce réexamen ne pourra avoir pour effet : De modifier l'objet global du marché, De bouleverser son économie générale, De porter atteinte à l'égalité de traitement entre les opérateurs économiques. Les modalités de mise en oeuvre de la substitution seront, le cas échéant, formalisées par un avenant dans le respect des dispositions précitées. Les modalités pour l'application de cette clause de réexamen sont les suivantes : Pour les accords-cadres : Le titulaire enverra au moins un mois avant la date anniversaire du contrat le(s) nouveau(x) prix à la Direction des Achats et de la Logistique pour acceptation. - les nouveaux prix seront intégrés au bordereau des prix unitaires (Bpu). Les références obsolètes devront être supprimées du Bpu. Les nouvelles références liées à des évolutions en cours d'année feront l'objet d'une mise à jour du Bpu. Dans ce cas, le titulaire enverra son nouveau Bpu à l'acheteur pour acceptation, au moins un mois avant la date prévue de mise en application. - les nouveaux tarifs sont rendus applicables à la date de leur notification d'acceptation au titulaire par l'acheteur Pour un marché forfaitaire : - le nouveau montant du marché résultant de ces modifications fera l'objet d'une modification par voie d'avenant du prix forfaitaire de l'Acte d'Engagement du contrat. Les prestations décrites ci-dessus qui seront devenues obsolètes devront être supprimées de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire. Les nouvelles prestations liées à des évolutions en cours d'année feront l'objet d'une mise à jour de la Dpgf. Dans ce cas, le titulaire enverra sa nouvelle Dpgf à l'acheteur pour acceptation, au moins un mois avant la date prévue de mise en application. Si au cours de l'exécution du contrat, les parties contractantes ont connaissance d'une solution technique innovante en rapport avec l'objet du contrat, celle-ci peut être mise en oeuvre par le titulaire en dérogeant aux prescriptions du cahier des charges, avec l'accord de l'acheteur et sur proposition du titulaire. Ces modifications doivent être de nature à améliorer les caractéristiques des prestations objet du contrat pour un coût équivalent, réduire les coûts de revient ou l'impact environnemental du processus de fabrication notamment. Elles ne doivent néanmoins pas être de nature à entraîner une modification substantielle du contrat. Le cas échéant, les parties conviennent, par avenant, des modalités de prise en charge, totale ou partielle, des surcoûts directement induits par la modification du périmètre géographique du contrat, sur la base de justificatifs fournis par le titulaire. Si un événement imprévisible et

étranger à la volonté des parties provoque le bouleversement de l'économie du contrat en ce qu'il impacte la tarification des prestations prévues au contrat, les parties au contrat peuvent convenir de l'introduction d'une clause de d'évolution des prix. Le titulaire est tenu de fournir tout élément permettant de justifier l'imprévision et l'impossibilité de maintenir, aux conditions économiques du contrat, la réalisation des prestations prévues aux contrats dans leur niveau de qualité ou de prix. Dans le cadre d'évènements particuliers, localisés ou non, comme des attentats, des catastrophes naturelles ou industrielles, des pandémies ou épidémies, il peut être exigé du titulaire l'application de mesures transitoires de prévention et de sécurité. L'acheteur transmet Les consignes particulières à appliquer et leur durée d'application au titulaire qui ne peut pas les refuser. Dans le cas où ces mesures engendreraient des coûts supplémentaires, le titulaire demande leur prise en charge par l'acheteur en produisant tous les justificatifs appropriés. Le cas échéant un acte modificatif est établi si les prix du contrat doivent être réévalués. En cas de désaccord sur les conséquences financières, la résiliation du contrat pour évènements extérieurs peut être prononcée par l'acheteur, sans indemnité pour le titulaire

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Siaap

Localidad: Valenton

Código postal: 94460

Subdivisión del país (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

País: Francia

5.1.3. Duración estimada

Fecha de inicio: 01/10/2026

Duración: 48 Meses

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

Información complementaria: Le lot donnera lieu à un marché à prix mixte : Une partie ordinaire à prix forfaitaire : Le prix global et forfaitaire est indiqué à l'acte d'engagement et décomposé au sein de la décomposition du prix global et forfaitaire (Dpgf). Une partie à bons de commande à prix unitaire : Les prestations traitées à prix unitaire seront commandées au fur et à mesure des besoins au moyen de bon de commande, en application des articles R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Les prestations traitées à prix unitaire donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum sur la durée totale du lot, en application de l'article R2162-13 et R2162-14 de ce même code indiqué ci-dessous : Montant Maximum du lot 1 : 200 000 euro(s) Ht Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Les groupements conjoints ou solidaires sont donc autorisés. Toutefois, si le titulaire est un groupement conjoint, l'acheteur imposera que le mandataire soit solidaire conformément à l'article R2142-24 du Code de la commande publique

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Documento de contratación

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1831287>

Canal de comunicación ad hoc:

Nombre: AW Solutions

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1831287>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Los licitadores pueden presentar más de una oferta: No autorizada

Plazo de recepción de ofertas: 17/07/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Duración durante la cual la oferta debe permanecer válida: 6 Meses

Información sobre la apertura pública:

Fecha de apertura: 20/07/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Tribunal Administratif de Paris

Información sobre los plazos de revisión: Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994)

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: SIAAP

5.1. Lote: LOT-0002

Título: Remise en état des digesteurs

Descripción: Remise en état des digesteurs

Identificador interno: 2

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Obras

Clasificación principal (cpv): 45232410 Obras de saneamiento

Clasificación adicional (cpv): 45232410 Obras de saneamiento

Opciones:

Descripti3n de las opciones: March3 de prestations similaires Le march3 pourra donner lieu 3 la conclusion d'un nouveau march3 public pour la r3alisation de prestations similaires. Ce nouveau march3 pass3 sans publicit3 ni mise en concurrence pr3alables, dont l'objet consistera 3 la r3alisation de prestations similaires 3 celles du march3 initial, sera pass3 en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Ce nouveau march3 devra 3tre conclu dans les trois ans 3 compter de la notification du pr3sent march3. Clause de r3examen et modifications du contrat Conform3ment aux articles L.2194-1 et R.2194-1 du Code de la commande publique, il est pr3vu que, durant l'ex3cution du pr3sent march3, l'acheteur et le titulaire pourront proc3der 3 un r3examen des prestations/mat3riels pr3vus. Dans l'hypoth3se o3 appara4trait, post3rieurement 3 la conclusion du march3, des mat3riels ou prestations 3quivalents, offrant des caract3ristiques techniques, qualitatives et fonctionnelles similaires, et propos3s 3 un prix comparable, les parties s'engagent 3 3changer en vue d'examiner la possibilit3 de substituer les prestations initiales par des prestations 3quivalentes. Toutes modification issue de ce r3examen ne pourra avoir pour effet : De modifier l'objet global du march3, De bouleverser son 3conomie g3n3rale, De porter atteinte 3 l'3galit3 de traitement entre les op3rateurs 3conomiques. Les modalit3s de mise en oeuvre de la substitution seront, le cas 3ch3ant, formalis3es par un avenant dans le respect des dispositions pr3cit3es. Les modalit3s pour l'application de cette clause de r3examen sont les suivantes : Pour les accords-cadres : Le titulaire enverra au moins un mois avant la date anniversaire du contrat le(s) nouveau(x) prix 3 la Direction des Achats et de la Logistique pour acceptation. - les nouveaux prix seront int3gr3s au bordereau des prix unitaires (Bpu). Les r3f3rences obsol3tes devront 3tre supprim3es du Bpu. Les nouvelles r3f3rences li3es 3 des 3volutions en cours d'ann3e feront l'objet d'une mise 3 jour du Bpu. Dans ce cas, le titulaire enverra son nouveau Bpu 3 l'acheteur pour acceptation, au moins un mois avant la date pr3vue de mise en application. - les nouveaux tarifs sont rendus applicables 3 la date de leur notification d'acceptation au titulaire par l'acheteur Pour un march3 forfaitaire : - le nouveau montant du march3 r3sultant de ces modifications fera l'objet d'une modification par voie d'avenant du prix forfaitaire de l'Acte d'Engagement du contrat. Les prestations d3crites ci-dessus qui seront devenues obsol3tes devront 3tre supprim3es de la D3composition du Prix Global et Forfaitaire. Les nouvelles prestations li3es 3 des 3volutions en cours d'ann3e feront l'objet d'une mise 3 jour de la Dpgf. Dans ce cas, le titulaire enverra sa nouvelle Dpgf 3 l'acheteur pour acceptation, au moins un mois avant la date pr3vue de mise en application. Si au cours de l'ex3cution du contrat, les parties contractantes ont connaissance d'une solution technique innovante en rapport avec l'objet du contrat, celle-ci peut 3tre mise en oeuvre par le titulaire en d3rogeant aux prescriptions du cahier des charges, avec l'accord de l'acheteur et sur proposition du titulaire. Ces modifications doivent 3tre de nature 3 am3liorer les caract3ristiques des prestations objet du contrat pour un c34t 3quivalent, r3duire les c34ts de revient ou l'impact environnemental du processus de fabrication notamment. Elles ne doivent n3anmoins pas 3tre de nature 3 entra4ner une modification substantielle du contrat. Le cas 3ch3ant, les parties conviennent, par avenant, des modalit3s de prise en charge, totale ou partielle, des surco4ts directement induits par la modification du p3rim3tre g3ographique du contrat, sur la base de justificatifs fournis par le titulaire. Si un 3v3nement impr3visible et 3tranger 3 la volont3 des parties provoque le bouleversement de l'3conomie du contrat en ce qu'il impacte la tarification des prestations pr3vues au contrat, les parties au contrat peuvent convenir de l'introduction d'une clause de d'3volution des prix. Le titulaire est tenu de fournir tout 3l3ment permettant de justifier l'impr3vision et l'impossibilit3 de maintenir, aux conditions 3conomiques du contrat, la r3alisation des prestations pr3visions aux contrats dans leur niveau de qualit3 ou de prix. Dans le cadre d'3v3nements particuliers, localis3s ou non, comme des attentats, des catastrophes naturelles ou industrielles, des pand3mies ou 3pid3mies, il peut 3tre exig3 du titulaire l'application de mesures transitoires de pr3vention et

de sécurité. L'acheteur transmet Les consignes particulières à appliquer et leur durée d'application au titulaire qui ne peut pas les refuser. Dans le cas où ces mesures engendreraient des coûts supplémentaires, le titulaire demande leur prise en charge par l'acheteur en produisant tous les justificatifs appropriés. Le cas échéant un acte modificatif est établi si les prix du contrat doivent être réévalués. En cas de désaccord sur les conséquences financières, la résiliation du contrat pour événements extérieurs peut être prononcée par l'acheteur, sans indemnité pour le titulaire

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Siaap

Localidad: Valenton

Código postal: 94460

Subdivisión del país (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

País: Francia

5.1.3. Duración estimada

Fecha de inicio: 01/10/2026

Duración: 48 Meses

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

Información complementaria: Le lot donnera lieu à un marché à prix mixte : Une partie ordinaire à prix forfaitaire : Le prix global et forfaitaire est indiqué à l'acte d'engagement et décomposé au sein de la décomposition du prix global et forfaitaire (Dpgf). Une partie à bons de commande à prix unitaire : Les prestations traitées à prix unitaire seront commandées au fur et à mesure des besoins au moyen de bon de commande, en application des articles R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Les prestations traitées à prix unitaire donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum sur la durée totale du lot, en application de l'article R2162-13 et R2162-14 de ce même code indiqué ci-dessous : Montant Maximum du lot 2 : 500 000 euro(s) Ht Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Les groupements conjoints ou solidaires sont donc autorisés. Toutefois, si le titulaire est un groupement conjoint, l'acheteur imposera que le mandataire soit solidaire conformément à l'article R2142-24 du Code de la commande publique

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Documento de contratación

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1831287>

Canal de comunicación ad hoc:

Nombre: AW Solutions

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1831287>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Los licitadores pueden presentar más de una oferta: No autorizada

Plazo de recepción de ofertas: 17/07/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Duración durante la cual la oferta debe permanecer válida: 6 Meses

Información sobre la apertura pública:

Fecha de apertura: 20/07/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Tribunal Administratif de Paris

Información sobre los plazos de revisión: Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994)

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: SIAAP

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: Avenue-Web Systèmes

Número de registro: F72F64C2-F165-4F35-0E99D95DF3A926C8

Localidad: Seyssinet-Pariset

Código postal: 38170

Subdivisión del país (NUTS): Isère (FRK24)

País: Francia

Correo electrónico: publications-joue@aws-france.com

Teléfono: +33480041260

Funciones de esta organización:

TED eSender

8.1. ORG-0002

Denominación oficial: Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP)

Número de registro: 71863

Dirección postal: 2 Rue Jules César
Localidad: Paris
Código postal: 75012
Subdivisión del país (NUTS): Paris (FR101)
País: Francia
Punto de contacto: DIDIER François-Marie
Correo electrónico: marchesiaap@siaap.fr
Teléfono: 0144754426
Dirección de internet: <https://www.siaap.fr/>
Perfil de comprador: <https://marchespublics.siaap.fr>

Funciones de esta organización:

Comprador

8.1. ORG-0003

Denominación oficial: SIAAP
Número de registro: F72F64FB-0185-44AA-C0CD868BCFFDA1DE
Dirección postal: <https://marchespublics.siaap.fr>
Localidad: Paris
Código postal: 75012
Subdivisión del país (NUTS): Paris (FR101)
País: Francia
Punto de contacto: Les demandes de renseignements doivent obligatoirement être déposées via le profil acheteur
Correo electrónico: marchesiaap@siaap.fr
Teléfono: 0144754426

Funciones de esta organización:

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación

8.1. ORG-0004

Denominación oficial: Tribunal Administratif de Paris
Número de registro: F72F6513-D28B-BB51-57895178EC3BCBA1
Dirección postal: 7 rue de Jouy
Localidad: Paris
Código postal: 75181
Subdivisión del país (NUTS): Paris (FR101)
País: Francia
Correo electrónico: greffe.ta-paris@juradm.fr
Teléfono: 0144594400
Fax: 0144594646

Dirección de internet: <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Funciones de esta organización:

Organización encargada de los procedimientos de recurso

10. Modificación

Versión del anuncio anterior que debe modificarse
:
e7259d21-6e93-4cd0-b39e-ed722a5cf884-01

10.1. Modificación

Identificador de sección: PROCEDURE

Descripción de las modificaciones: Remise des offres: Au lieu du 10/07/2026 à 16h00 au plus tard. Lire 17/07/2026 à 16h00 au plus tard.

10.1. Modificación

Identificador de sección: PROCEDURE

Descripción de las modificaciones: Date d'ouverture des offres: Au lieu du 13/07/2026 à 10h00 au plus tard. Lire 20/07/2026 à 10h00 au plus tard.

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: 16227cae-4b43-4284-99fd-3e4364186581 - 01

Tipo de formulario: Licitación

Tipo de anuncio: Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Subtipo de anuncio: 16

Fecha de envío del anuncio: 25/06/2026 16:10:38 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés

Número de publicación del anuncio: 445235-2026

Número de la edición del DO S: 122/2026

Fecha de publicación: 29/06/2026